



# Rapport de présentation Compte administratif 2024

## Budget Unité de Valorisation énergétique



## Table des matières

<b>Partie 1 – Les équilibres financiers</b> .....	<b>3</b>
1. Les indicateurs de gestion.....	3
1.1. L’effet ciseau.....	4
1.2. Les épargnes et le taux d’épargne brute.....	4
1.3. L’endettement et le remboursement de la dette.....	6
2. Les résultats 2024 du budget UVE.....	9
<b>Partie 2 – Les comptes 2024 du budget UVE</b> .....	<b>10</b>
<b>1. La section d’exploitation</b> .....	<b>10</b>
1.1. Les recettes réelles d’exploitation.....	11
1.2. Les dépenses réelles d’exploitation.....	11
2. La section d’investissement.....	13
2.1. Les recettes d’investissements.....	14
<b>2.2. Les dépenses d’investissement</b> .....	<b>14</b>



## Partie 1 – Les équilibres financiers

### 1. Les indicateurs de gestion

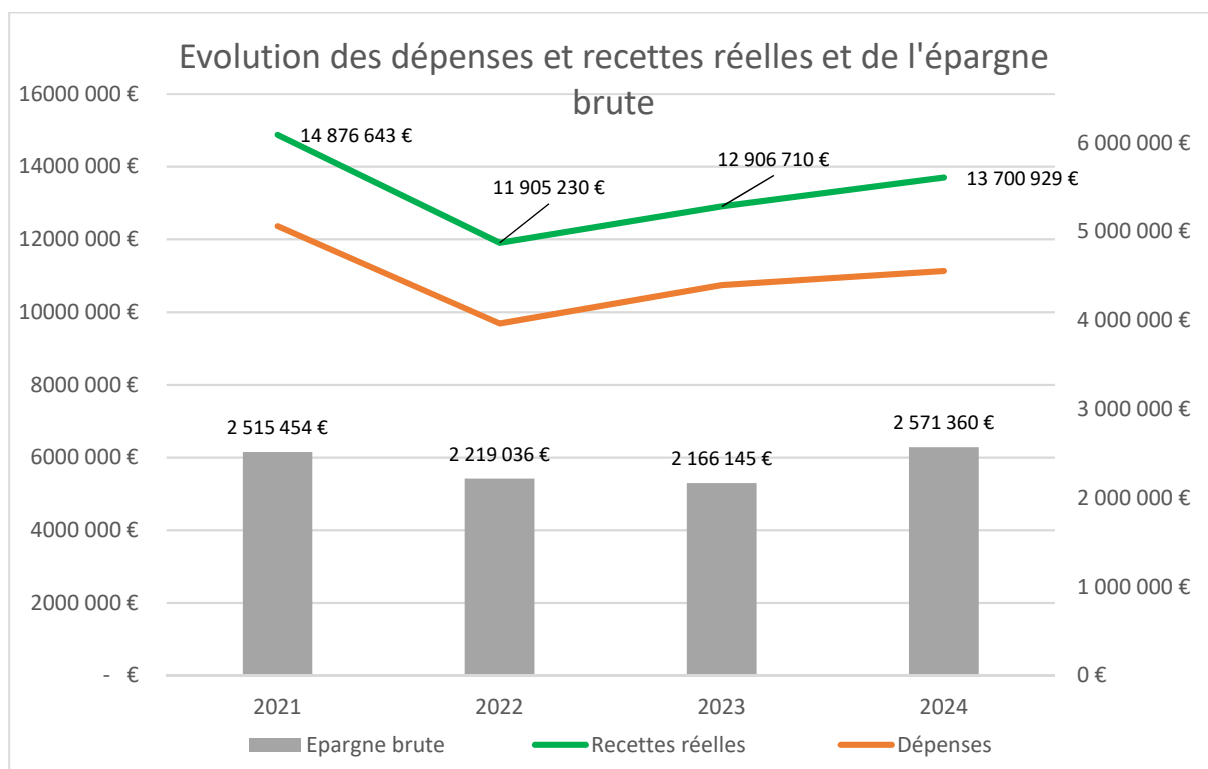
Les recettes réelles de fonctionnement (13,7 millions d'euros en 2024) ont progressé de la façon suivante :

- + 6.15% par rapport à 2023 (représentant une hausse de 794 218.76 €)
- - 7.9% de baisse sur la période 2021-2024

Pour les dépenses réelles de fonctionnement (11,12 millions) la tendance est la suivante :

- +3.62% par rapport à 2023.
- -10% sur la période 2021-2024

Le niveau des recettes étant supérieur à celui des dépenses, l'épargne brute est ramenée à un niveau correspondant à l'année 2021.

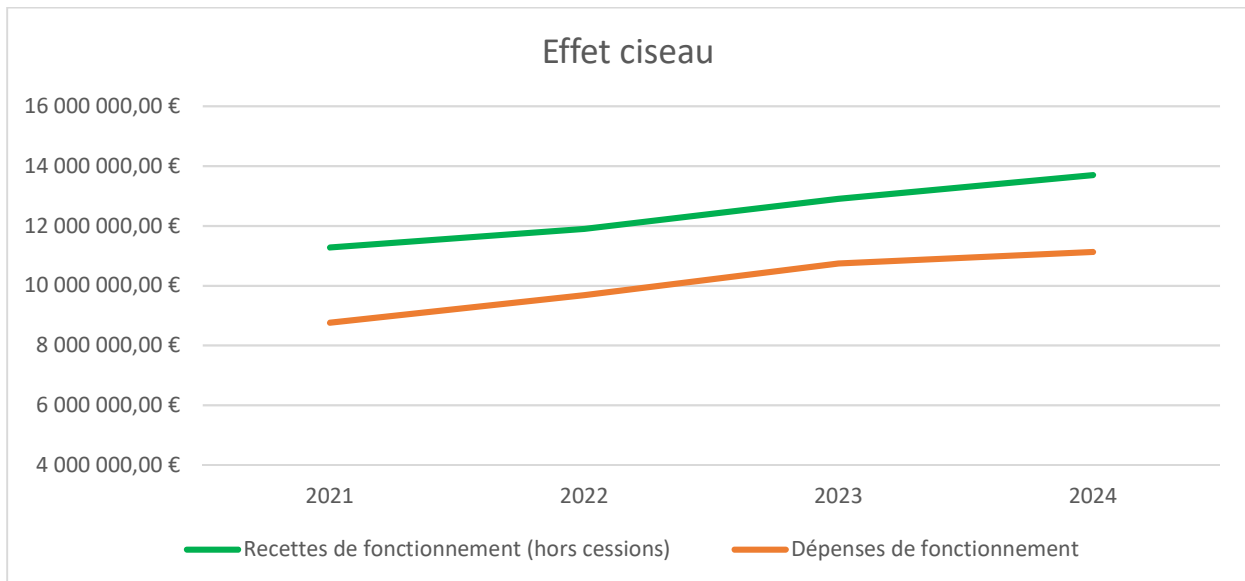


*L'épargne brute correspond la masse financière dégagée par la section de fonctionnement pour le financement de la section d'investissement et la couverture du remboursement annuel des emprunts en cours.*



## 1.1. L'effet ciseau

Les courbes de recettes et dépenses de fonctionnement évoluant de façon coordonnée, le budget UVE ne présente pas de signe d'apparition d'un effet ciseau.

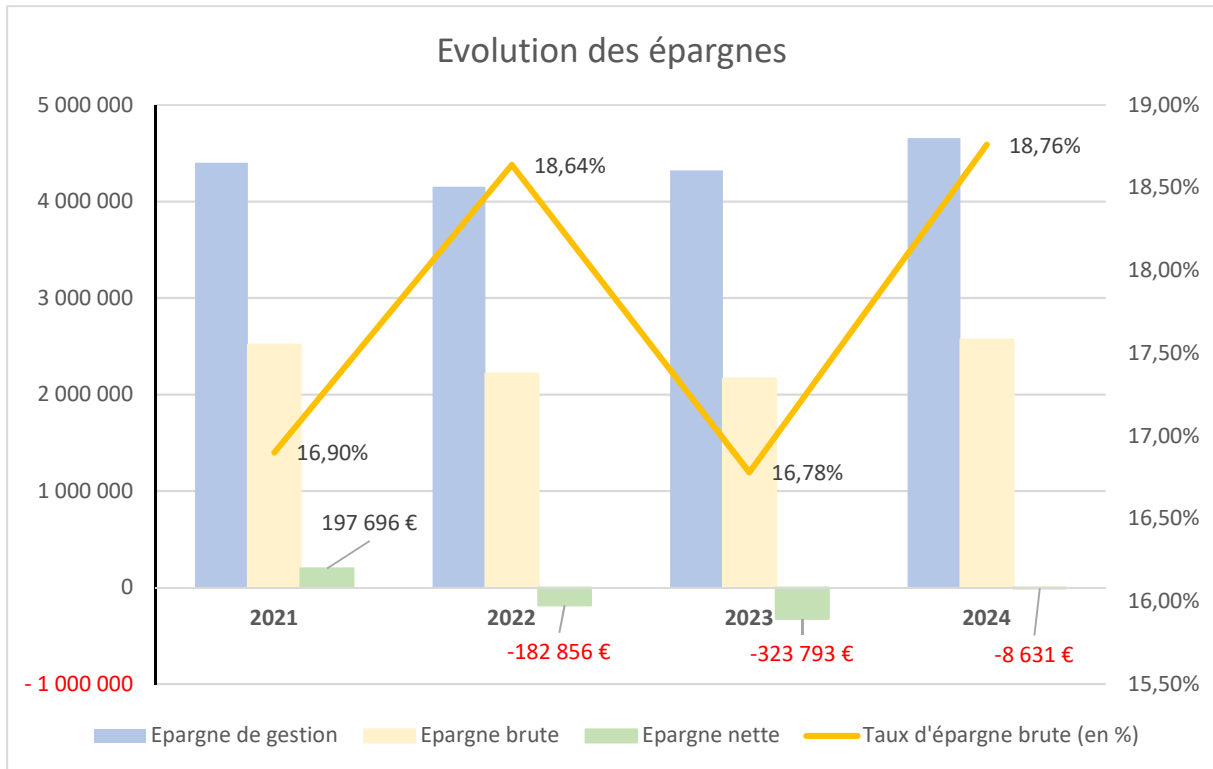


Section de fonctionnement	2021	2022	2023	2024
Recettes (hors cessions)	11 276 643 €	11 905 229 €	12 906 710 €	13 700 929 €
<i>Evolution n-1</i>	2,16%	5,57%	8,41%	6,15%
Dépenses	8 761 189 €	9 686 194 €	10 740 565 €	11 129 569 €
<i>Evolution n-1</i>	-0,73%	10,55%	10,88%	3,62%

## 1.2. Les épargnes et le taux d'épargne brute

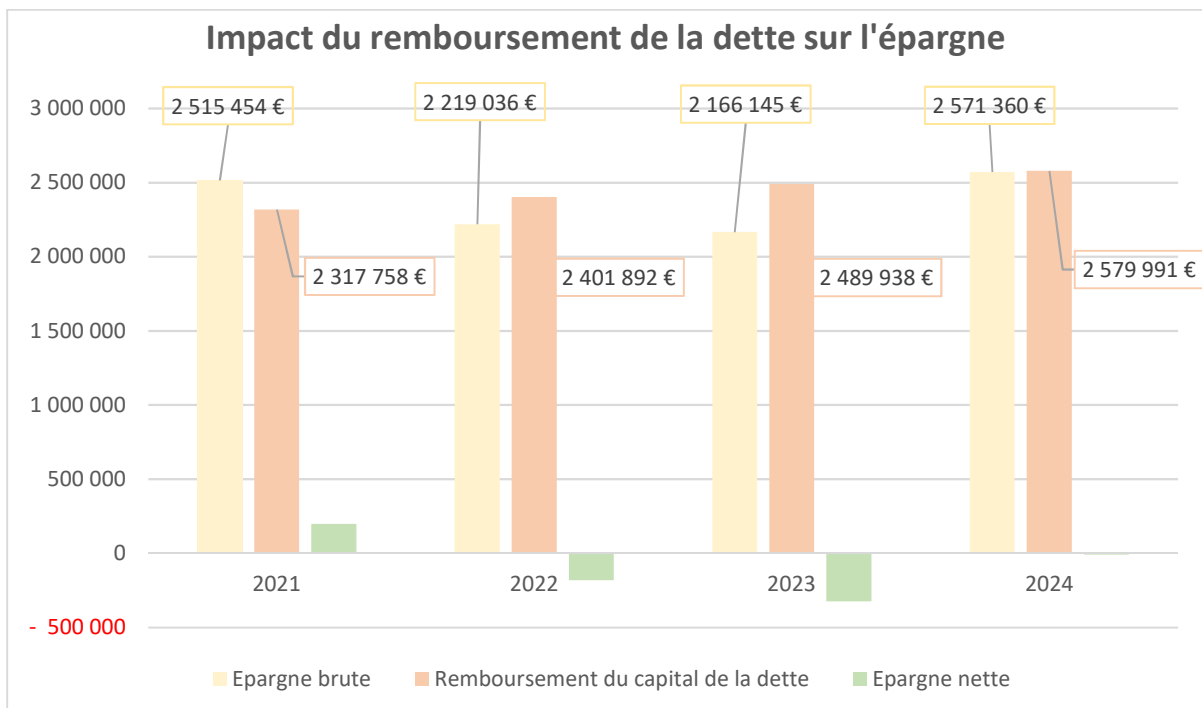
**Le taux d'épargne brute** correspond au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement. Il exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées pour les charges de fonctionnement.

**Epargne nette** = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.



Le taux d'épargne brute oscille fortement d'une année sur l'autre mais il reste largement supérieur au taux attendu à savoir 12%.

Même si l'épargne brute progresse par rapport celle de 2023, celle-ci ne permet pas de couvrir la totalité du remboursement du capital des emprunts. Ce qui conduit à la matérialisation d'une épargne nette négative de -8 630,88 €.

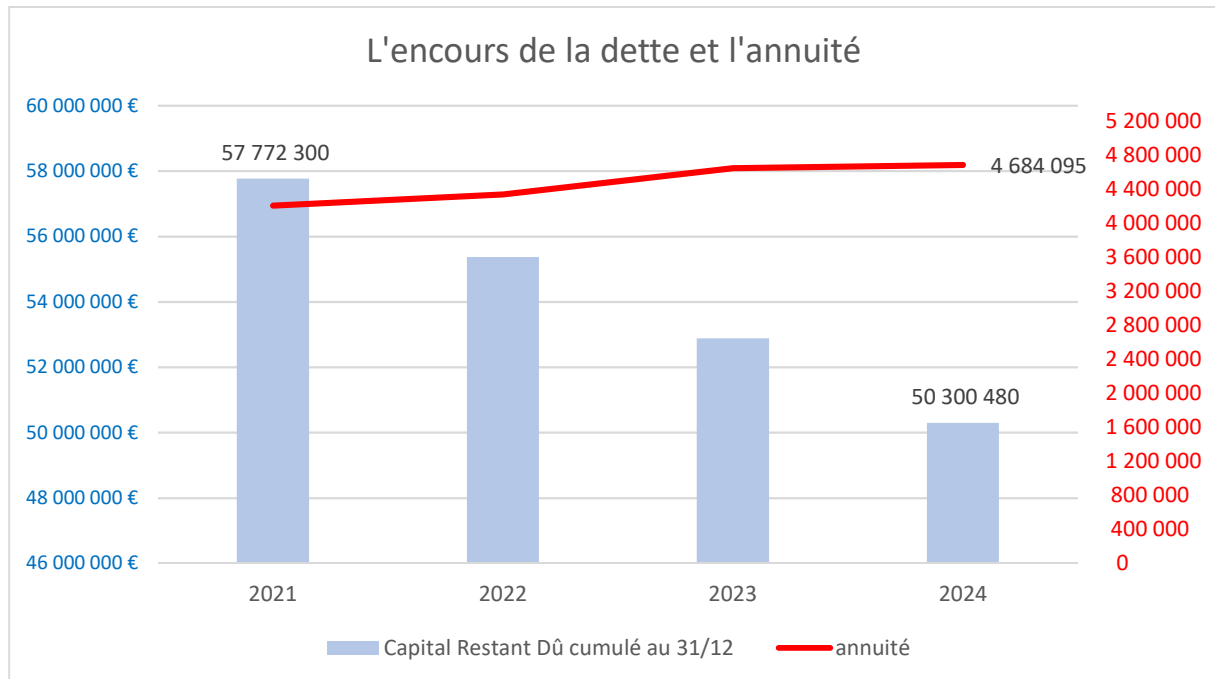
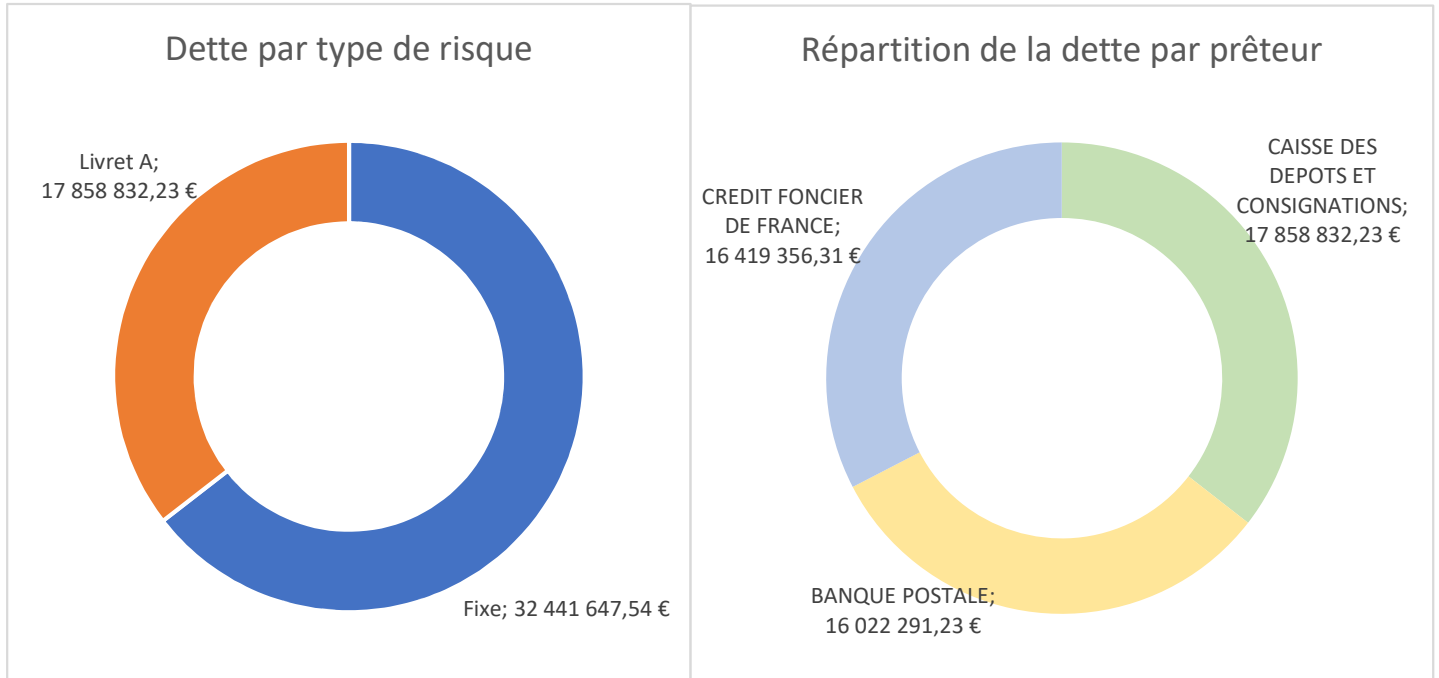




### 1.3.L'endettement et le remboursement de la dette

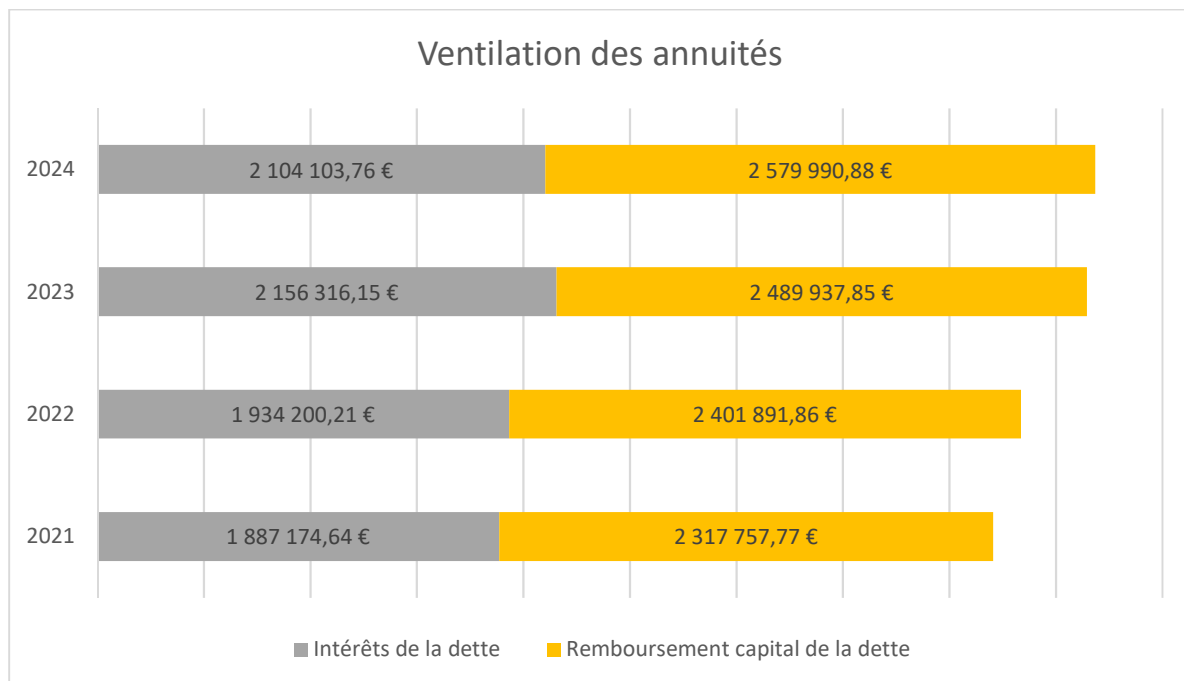
L'encours de la dette est valorisé à **50 300 479.77 € à fin décembre 2024.**

L'annuité de la dette (remboursement du capital + intérêts) est **4 684 094,64€** en 2024, contre **4 636 809,45 € en 2023.** Cette légère augmentation s'explique par l'amortissement naturel des prêts en cours, dont le remboursement de la part du capital est à la hausse.





L'absence de recours à l'emprunt permet de réduire annuellement le capital restant dû. Le taux du Livret A plafonné à 3% sur l'année 2024, se traduit par une diminution des intérêts à payer de - 52 212,39 € sur 2024.



## Ratio de désendettement

*Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.*

La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

	2021	2022	2023	2024
Ratio	23 ans	24.93 ans	24.41 ans	19.56 ans

Le plafonnement du taux du Livret A à 3% est intervenu à compter du 01/07/2023, et ce jusqu'en 2025 (après deux augmentations en 2022 : l'une en février à 1%, l'autre en août à 2%). Une diminution de 0.6% est prévue pour février 2025. Il est toutefois important de noter que l'encours de prêts indexés sur le Livret A ne représente que 35% de la dette Sitcom.



Le ratio de désendettement diminue et se situe sur une trajectoire de perspective d'amélioration, compte tenu de la baisse du taux du Livret A à entrevoir sur 2025, et en l'absence de recours à l'emprunt.

## 2. Les résultats 2024 du budget UVE

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	(Ou déficits)	(Ou excédents)	(Ou déficits)	(Ou excédents)
<b>Résultat reporté 2023</b>		587 095,94	-796 051,50	
Opérations de l'exercice 2024	13 700 929,05	13 199 544,95	2 961 270,24	3 780 775,13
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>		<b>501 384,10</b>		<b>819 504,89</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>1 088 480,04</b>		<b>23 453,39</b>
Restes à réaliser 2024			173 928,00	
Totaux cumulés		<b>1 088 480,04</b>	<b>- 150 474.61</b>	
<b>Résultats définitifs 2024</b>		<b>1 088 480,04</b>	<b>- 150 474.61</b>	

### **Les résultats reportés 2023**

Ce sont ceux issus du compte administratif 2023.

Les résultats de clôture présentait pour la section de fonctionnement un **résultat excédentaire de 587 095,94€**. La section d'investissement ne présentait pas de besoin réel de financement puisque son solde net se trouvait excédentaire.

### **Les résultats définitifs 2024**

Les résultats 2024 ont fait l'objet d'une affectation anticipée et provisoire par délibération du 6 février 2025. Après comparaison entre cette affectation provisoire et les résultats définitifs, il apparaît que les résultats repris par anticipation correspondent exactement aux résultats définitifs.

### **Le résultat de fonctionnement**

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 s'élève à **1 088 480,04 €**. Ce montant résulte de l'addition du résultat cumulé 2023 et du résultat de l'exercice 2024.

### **Le résultat d'investissement**

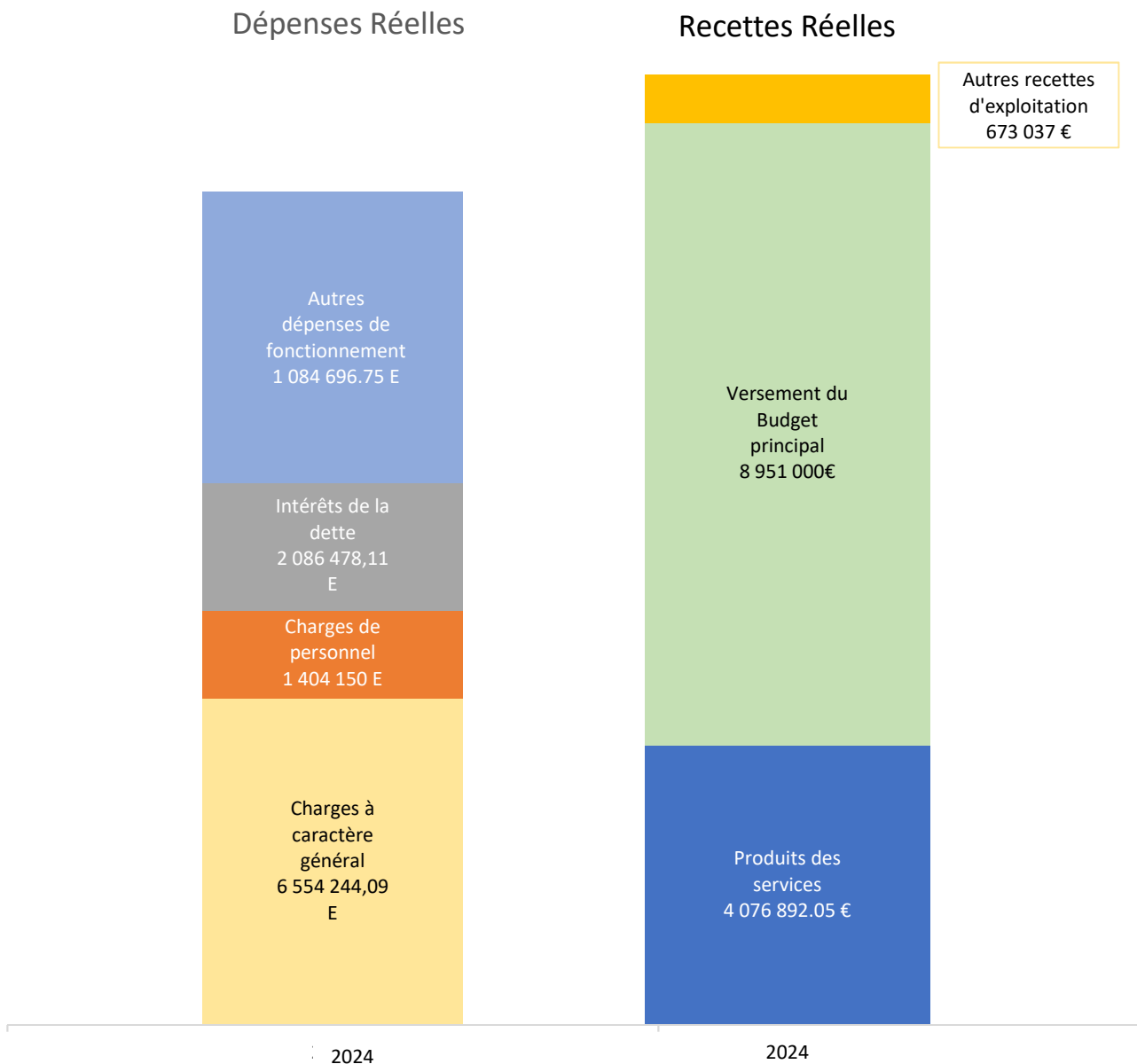
Le résultat de clôture de l'exercice 2024 présente **excédent d'exploitation de 173 928 €**. A noter qu'il que les restes à réaliser sur l'exercice 2024 s'élèvent à 173 928 €, ce qui portent les résultats définitifs de la section à **- 150 474.61 €**.

Une recette d'investissement de **150 474.61 €** est donc prévue au Budget Primitif 2025 à l'article 1068.



## Partie 2 – Les comptes 2024 du budget UVE

### 1. La section d'exploitation





## 1.1. Les recettes réelles d'exploitation

### Les produits des services et domaines

Avec un montant total de 4,076 millions d'euros, ce groupe de recettes totalise :

- **Les prestations d'incinération** pour 159 188.30 €. Ces prestations diminuent faiblement de - 0.74% par rapport à 2024.
- **L'électricité produite** par l'UVE est achetée par EDF dans le cadre d'un contrat spécifique. Sur l'exercice 2024, ce contrat a représenté un produit de 3 917 703 € (ce montant intègre une recette initialement prévue sur l'exercice 2023, la neutralisation de cette dernière ramène ce le produit de vente d'électricité à 3 418 202€).

### Les autres recettes d'exploitation

- **Les produits exceptionnels** représentent près de 4.91% de l'ensemble des recettes totales d'exploitation de l'UVE. Au titre de l'année 2024, ces recettes sont essentiellement constituées par un remboursement perçu au titre du dégrèvement de CFE (203 416€).
- 469 621 euros ont été comptabilisés au titre des **reprises de provisions** pour les travaux de GER (Gros Entretien de Renouvellement).
- Au chapitre 75, notons le **virement** de 8 951 000 € en provenance du Budget Principal permettant ainsi de supporter les dépenses de fonctionnement, en augmentation de +3.80% par rapport à l'exercice 2023.

## 1.2. Les dépenses réelles d'exploitation

### Les charges à caractère général

Ces charges figurent au chapitre 011 du budget UVE. Elles financent le fonctionnement quotidien de l'Unité de Valorisation énergétique.

Les charges du chapitre 011 s'élèvent à 6,55 millions d'euros pour l'année 2024, soit 58.89% des dépenses réelles totales de fonctionnement. Ce chapitre enregistre une croissance de 6,06% par rapport à l'exercice précédent et présente un taux de réalisation de 93,44% des crédits ouverts.

L'augmentation des prix d'achat des réactifs nécessaires au bon fonctionnement de l'usine est constante depuis deux années (Ammoniaque, Bicarbonate, Charbon actif pour le traitement des fumées) fait peser une charge financière de +42 287.72€ sur 2024.

La fiscalité applicable à l'UVE, à savoir la TGAP, s'alourdit+ 174 090 € sur l'exercice. Dans le même temps, les dépenses de maintenance, les dépenses d'entretien des biens mobiliers, et les factures de gaz augmentent respectivement de 203 395€, 57 364€ et 73 702€.

Hormis les dépenses des prestations de services (611) qui restent iso, les fournitures de petit équipement sont en baisse de -75 665.87 €, les honoraires de -8 546.68 €, ainsi que les frais de



locations mobilières (-33 150.58 €). Le ménage des bâtiments qui est réalisé en régie, par une équipe Sitcom, permet une économie annuelle d'environ 16 000 €.

## Les charges de personnel

---

Elles représentent 12,61% des dépenses réelles d'exploitation.

Les charges de personnel sont remboursées au budget principal du Sitcom. La stabilité des équipes sur l'UVE permet de contenir l'évolution de ce chapitre qui reste identique par rapport à l'exercice 2023.

## Les autres dépenses

---

- **Les intérêts des emprunts** versés au chapitre 66 diminuent de -2.81% par rapport à 2023.
- **Les provisions pour risques d'exploitation.** Afin d'anticiper la charge financière que représenteront les dépenses de Gros Entretien et Réparations (GER), une provision semi-budgétaire d'un montant de 500 000€ est réalisée chaque année sur l'article comptable 6815. Le cumul des sommes ainsi « épargnées » seront mobilisées dès le démarrage du GER. De même, une autre provision de 500 000€ est constituée chaque année pour le risque sinistre

Au 31 décembre 2025, le montant total des provisions émises et toujours disponibles était de ...

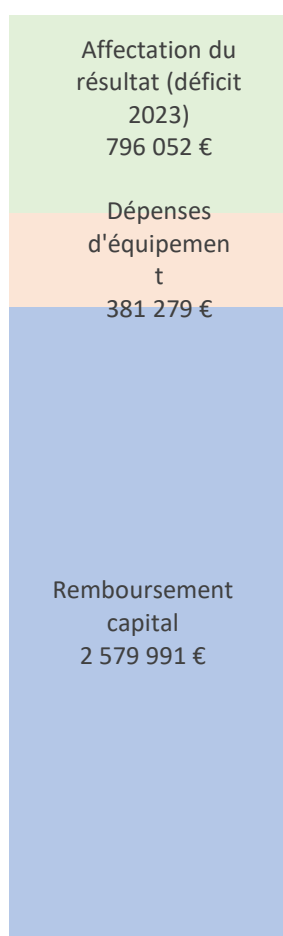


## 2. La section d'investissement

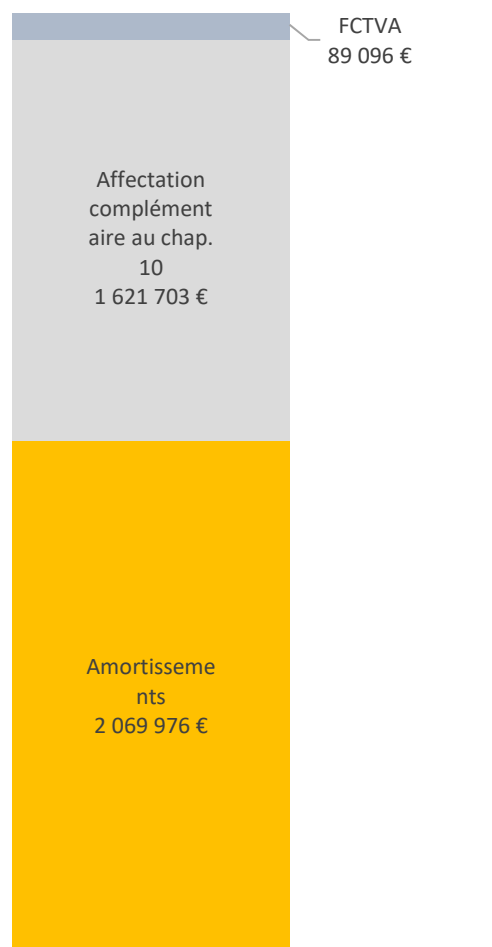
La présente section ne s'attachera qu'aux titres et mandats émis sur 2024. A ce titre, les « restes à réaliser » ne seront pas détaillées.

Pour autant, ils représentent une dépense d'un montant 173 928.00 €. Aucune recette n'est prévue.

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



CA 2024

Au même titre que les années précédentes, les recettes de la section d'investissement proviennent à 98% de la section de fonctionnement. Elles sont adaptées chaque année afin de respecter les conditions d'équilibre réel du budget.



## 2.1. Les recettes d'investissements

D'un montant total de 3,780 millions d'euros, les recettes de l'exercice 2024 se répartissent en deux grands pôles, les recettes réelles et les recettes d'ordre.

### **Les recettes réelles : FCTVA, immobilisations corporelles et autres réserves**

---

Le **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** permet aux collectivités territoriales de récupérer 16,404% de la TVA payée dans le cadre de des investissements réalisés. Dans le cadre de ce dispositif, l'Etat a reversé 89 096.48 € au Sitcom au titre des investissements de 2022 (N-2).

Afin de couvrir le besoin de financement de l'exercice précédent de la section investissement, un virement de 1 621 702.65 € a été réalisé au 1068 (chapitre 10) au titre de l'affectation du résultat.

### **Les opérations d'ordre : l'amortissement**

---

Les recettes d'ordre représentent 54,75% des produits d'investissement. Ces recettes constituent une dépense inscrite à la section de fonctionnement pour le même montant. Elles sont essentiellement composées des amortissements des immobilisations. En effet, les 2,069 millions d'euros correspondent à l'annuité d'amortissement des biens acquis jusqu'au 31 décembre 2023.

## 2.2. Les dépenses d'investissement

### **Les dépenses d'équipement**

---

Les dépenses d'équipement, 381 279.36 € représentent près de 12.87% des dépenses réelles de la section d'investissement. Rappelons que 173 928 € ont été inscrits dans le cadre des restes à réaliser (RAR).

Ces dépenses sont ventilées de la façon suivante :

- Travaux de chaudronnerie : 194 333,58 €
- Climatiseur, analyseur mercure... : 147 776.08 €
- Autres travaux sur UVE : 39 169.70 €

### **Les dépenses financières**

---

Les mouvements financiers constatés sur 2024 de 2 579 991 € concernent les échéances de remboursement en capital des emprunts bancaires contractés par le Sitcom au cours des exercices précédents pour la création de l'Usine d'incinération.